

Résultats des élections des représentants des salariés au Conseil d'Administration du Groupe La Poste

Du 24 au 27 novembre 2025, les postières et les postiers du Groupe La Poste ont voté pour élire leurs représentants du personnel au Conseil d'Administration.

La CGT confirme ses 2 sièges au Conseil d'Administration. Avec près de 12000 voix, la CGT est la première organisation chez les Employés.

	CA 2025					
	Cadres	Employé·e·s	Total			
Inscrits	66023	121793	187816			
Votants	36120	45787	81907			
Taux de participation	54,71%	37,59%	43,61%			
	CA 2025			CA 2025		
	Cadres	Employé·e·s	Total	Cadres	Employé·e·s	Total
Suffrages exprimés	33388	42916	76304	33388	42916	76304
CGT	4047	11968	16015	12,12%	27,89%	20,99%
CFDT	10859	8218	19077	32,52%	19,15%	25,00%
SUD	2070	9708	11778	6,20%	22,62%	15,44%
FO	5011	8585	13596	15,01%	20,00%	17,82%
CGC/CFTC	9731	1809	11540	29,15%	4,22%	15,12%
UNSA	1670	2628	4298	5,00%	6,12%	5,63%

Avec un scrutin marqué par une abstention record avec seulement **43,61% de participation**, la CGT réaffirme la nocivité, pour la démocratie, du choix par la direction, du vote électronique intégral, compte tenu de la diversité des métiers et des organisations de travail. Le vote électronique a créé une nouvelle fois une rupture d'égalité pour l'accès au vote, et qui plus est, pendant une période de fin d'année, marquée par une forte activité.

Ce scrutin s'est déroulé dans un contexte particulièrement dégradé pour les personnels, au sein d'un groupe engagé dans une logique de rentabilité financière à tout prix et de gains de productivité réalisés sur le dos des salariés. Des salariés qui vivent des réorganisations permanentes, une dégradation des conditions de travail et des attaques contre le service public postal.

Depuis 10 ans, ce sont près de 60 000 emplois qui ont été supprimés dans le Groupe. Une saignée de l'emploi, voilà le bilan de la direction et des 2 actionnaires, l'Etat et la Caisse des dépôts et consignation.

Malgré une campagne particulièrement agressive envers la CGT avec l'irruption du dossier des colis Temu, instrumentalisé pour influencer le vote, les salariés ont rappelé leur attachement au service public et à leurs conditions de travail.

La CGT présente au plus près des postières et postiers dans l'ensemble des entreprises du Groupe est déterminée à défendre les droits et les intérêts de toutes et tous.

Ce résultat nous renforce dans les exigences de :

- L'arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations permanentes qui désorganisent les services, dégradent la santé des agents.
- La revalorisation des salaires et des carrières, pour reconnaître enfin le travail réel des postières et postiers.
- Un véritable service public postal, accessible, de qualité et financé à hauteur des besoins.
- Une véritable démocratie et de nouveaux droits d'intervention pour les personnels.
- L'unicité du Groupe et du rassemblement des salariés avec un socle de droits et de garanties, collectives et individuelles, de haut niveau.

Au sein du Conseil d'Administration, les 2 élus de la CGT porteront les revendications de l'ensemble des salariés du Groupe et les propositions de la CGT pour une autre voie.

La CGT remercie les 11968 employés et les 4047 cadres des entreprises du groupe, postières et postiers, qui ont voté pour les candidats de la liste CGT. Elle salue l'engagement de tous les syndiqués et sympathisants qui ont contribué à cette campagne intense.

Ces résultats doivent trouver un prolongement et se transformer par l'expression des revendications par les salariés du Groupe.

La CGT FAPT appelle, d'ores et déjà, les postières et postiers du Groupe à se mobiliser le 2 décembre lors de la journée d'action unitaire interprofessionnelle.

